



## BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Lycée polyvalent  
Georges Brassens

académie  
Lyon  
éducation  
nationale

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage avant le 31 mai 2022.

Le Lycée Polyvalent Georges Brassens est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

#### Gestion Financière

Affaire suivie par  
Blandine Bemelin  
Téléphone  
04 77 83 20 62  
Courriel  
Intendant.0420027b@ac-lyon.fr

8 rue grange Burlat  
BP 20122  
42801 RIVE DE GIER Cedex 1

[www.lyceebrassens.fr](http://www.lyceebrassens.fr)

### VOTRE STRUCTURE

Raison Sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Téléphone :

Mail :

### VOTRE VERSEMENT

Vous devez effectuer votre versement directement au Lycée Polyvalent Georges Brassens.

Montant du versement en euros :  €

Mode de paiement :  chèque  virement (voir RIB ci-dessous)

Date :

Signature :

RIB Lycée BRASSENS :

IBAN : **FR76 1007 1420 0000 0010 0101 939**

BIC : **TRPUFRP1**

Pour nous permettre de suivre votre contribution, merci de bien vouloir retourner ce bordereau complété par mail au service gestion : [intendant.0420027b@ac-lyon.fr](mailto:intendant.0420027b@ac-lyon.fr) ou nous contacter par téléphone au 04 77 83 20 67 pour toute demande de précision.

